

## Communiqué de presse

## 2 décembre : journée de solidarité avec les étudiantes étrangerères

Depuis quelques années, les lois se multiplient pour fermer toutes les voies à la régularisation. Le gouvernement aura été à l'initiative de quatre lois, de multiples décrets, circulaires et décisions administratives qui remettent en cause les droits des étranger-ère-s dans notre pays : liberté de vivre en famille, liberté d'étudier, de travailler, le droit d'asile ou encore simplement de circuler

Le Ministre de l'Identité nationale et de l'immigration somme les préfet·e·s de faire du chiffre et de remplir des quotas d'expulsions. Les rafles se multiplient, les étranger·ère·s sans papiers n'osent plus sortir, circuler, aller travailler et étudier. Combien de drames humains faudra-t-il pour que s'arrêtent les contrôles, les perquisitions, les arrestations et les expulsions ?

Les étudiant es étranger ères ne sont pas épargnées et sont aussi frappées de plein fouet par la politique inhumaine du chiffre et de l'immigration choisie du gouvernement, et subissent une précarité administrative et sociale intolérable, contraire à toute considération pédagogique ou scientifique. La législation sur l'accueil des étudiant es étranger ères est une machine à « fabriquer » des sans-papiers en raison de la lourdeur des démarches administratives et de l'arbitraire des préfectures.

Nous considérons l'intrusion des préfectures dans l'appréciation des cursus inacceptable. Elles portent atteinte au droit des étranger·ère·s d'étudier dans des conditions normales, celles de tout étudiant·e·s régulièrement inscrit·e·s dans une formation universitaire.

À l'approche de la fin d'année, l'angoisse monte : il ne faut pas rater d'examen, il ne faut pas prendre le risque de se réorienter, sinon la préfecture risque de retirer le titre de séjour, et on risque de se retrouver sans papiers. Les récentes expulsions de Jean de Dieu (Paris 8) et Fatima (Rennes) montrent comment les préfectures profitent des vacances pour arrêter et organiser les éloignements forcés alors q<del>u'ils</del> n'ont pas achevées leurs études.

La politique discriminatoire et de chasse aux sans papiers doit cesser. Les étranger ère s de France doivent être accueillis dignement et dans le respect des droits de la personne.

Le RUSF réaffirme son attachement au droit de vivre en famille, d'accéder aux études, de travailler et du droit d'asile.

Les différents réseaux locaux donnent donc rendez vous ce jour-là à la communauté universitaire dans son ensemble - et à toute personne se sentant solidaire ou concernée- manifester sa solidarité avec les étudiant-e-s étranger-ère-s, pour -dénoncer la chasse aux étudiant-e-s sans papiers dont le seul tort est d'avoir choisi la France pour étudier, et se battre pour l'égalité de traitement entre étudiant-e-s français-e-s et étranger-ère-s.

Tous·te·s uni·e·s pour exiger:

L'arrêt des contrôles des parcours universitaires par les préfectures L'arrêt des expulsions des étranger·ère·s Carte d'étudiant= carte de séjour La régularisation de tous les sans-papiers

## **Contact presse:**